



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CNCDDH

COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE



**PRIX DES DROITS
DE L'HOMME**
de la République
française
« Liberté, égalité, fraternité »

Edition 2017
12 décembre 2017



Le Prix des droits de l'homme de la République française

Le Prix des droits de l'homme de la République française « Liberté - Égalité - Fraternité », doté par le Premier ministre, est décerné chaque année depuis 1988 par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

Le Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la **protection et la promotion effectives des droits de l'homme**, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, sans distinction de nationalité ou de frontière.

Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits de l'homme dans le monde. Le Prix reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits. La France entend ainsi mettre à l'honneur et encourager les acteurs de terrain. En vertu de la valeur protectrice du Prix, les lauréats, parfois menacés dans leur pays à cause de leur action en faveur des droits de l'homme, sont placés sous la protection diplomatique des ambassades françaises à l'étranger.

Le Prix a un véritable rayonnement international qui s'est confirmé cette année. En effet, plus de 160 associations issues de 57 pays, représentant les cinq continents, ont présenté un projet.

Parmi elles, cinq organisations non gouvernementales ont été distinguées issues respectivement de Chine, de Russie, de Mauritanie, du Pakistan et d'Égypte.

Lauréates du Prix des droits de l'homme, elles ont reçu chacune une dotation de 14 000 euros. Des mentions spéciales ont également été décernées à cinq autres associations.

Chaque année, la CNCDH fixe deux thèmes au choix. Cette année les deux thématiques sont la liberté d'information, liberté de la presse et journalisme d'une part, et la promotion et la protection des droits sexuels et reproductifs d'autre part.



Les 30 ans du Prix des droits de l'homme

Cette année marque la trentième édition du Prix des droits de l'homme. En 30 années, plus de 200 associations, actrices de la défense des droits de l'homme dans leur pays, ont été distinguées. Elles agissent partout dans le monde : au Nicaragua, en Palestine, en Côte d'Ivoire, au Congo Brazzaville, en Haïti, ou au Cambodge, en Birmanie, en Colombie, au Rwanda, en Slovaquie, ou en France.

L'ensemble de ces associations a d'ailleurs été convié à participer à un recueil de témoignages pour illustrer l'impact du Prix et l'utilisation de la dotation reçue. Ce recueil se trouve annexé à ce dossier de presse.

Pour cette 30ème édition, le Prix est remis par Madame Christine Lazerges, présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, et par Madame Nicole Belloubet, ministre de la Justice et garde des Sceaux.

«Je suis très honorée de présider pour la première fois la remise du Prix des Droits de l'homme de la République Française « Liberté Egalité Fraternité » et de mettre ainsi à l'honneur une idée et une action. L'idée ainsi valorisée, c'est ce que nous avons de plus précieux, les droits de l'homme. L'action ainsi récompensée, c'est celle de cette société civile engagée en faveur de la défense des droits fondamentaux, qui réunit au ministère de la Justice des défenseurs des droits de l'homme des cinq continents, ces femmes et ces hommes qui tous les jours prennent des risques pour défendre la dignité humaine et la justice»
déclare Nicole Belloubet.

Christine Lazerges rappelle que « Les trente ans du Prix des droits de l'homme de la République française «Liberté Egalité Fraternité » coïncident avec le 70ème anniversaire de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. La longévité de ce prix marque l'engagement continu de la France et de la CNCDH pour la protection des défenseurs des droits de l'homme qui tous les jours oeuvrent avec engagement et courage pour défendre la dignité humaine et la justice.»



THÈME 1

LIBERTÉ DE L'INFORMATION, LIBERTÉ DE LA PRESSE ET JOURNALISME



L'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* prévoit que « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* » La liberté d'information et la liberté de la presse sont des corollaires essentiels de la liberté d'opinion et d'expression, et constituent des piliers d'une société démocratique, fondée sur le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture. Dans cette perspective, le journalisme et son exercice libre constituent des conditions préalables à la protection et la promotion de tous les autres droits humains.

Pourtant, les atteintes à ces libertés fondamentales sont nombreuses et prennent des formes diverses et très graves : censures, arrestations, poursuites, menaces, disparitions forcées, voire atteintes à la vie d'hommes et de femmes. La France, en a fait l'expérience terrible avec les attentats contre Charlie Hebdo en janvier 2015.

Les projets, actions et programmes primés ont pour objectif de faire respecter et promouvoir la liberté d'information, la liberté de la presse et l'indépendance des médias et des journalistes, quelle que soit leur nature, sur tous supports – presse écrite, radio, multimédia, blogs sur Internet - face au pouvoir politique, mais aussi face aux pouvoirs économiques, aux conflits d'intérêt et aux pressions de toute sorte.

Il peut également s'agir de programmes de formation ou de communication publique ou des actions de promotion de ces libertés et du journalisme à travers tous les types de médias. De même, les projets peuvent s'articuler autour de mesures de défense ou de protection de personnes menacées, censurées ou arrêtées, et leur famille (aide juridique, sociale ou autre) pour leur action journalistique, ainsi que des actions de protection et de renforcement de règles relatives à la sécurité et à l'indépendance des journalistes et des lanceurs d'alerte.

Les actions des ONG peuvent aussi viser la sensibilisation de l'opinion publique internationale, afin de mesurer l'ampleur des atteintes à la liberté d'information et à la liberté de la presse, ou visant à encourager l'exercice de ces libertés et à agir pour les faire respecter.

FREEDOM NETWORK

Pakistan



Nom du projet : « Renforcer les voix, les perspectives, le pluralisme, les droits et la liberté d'expression des communautés minoritaires au sein des médias pakistanais »

Objectifs du projet : les deux objectifs principaux de ce projet sont l'amélioration des compétences professionnelles des journalistes et blogueurs d'orientations religieuses minoritaires (christianisme, hindouisme, bouddhisme, etc.) ou athées, et le renforcement de la sécurité et de la protection de ces derniers.

Représentant : M. Iqbal Khattak

Info : www.fnpk.org

L'association et ses objectifs

Freedom Network est une organisation non gouvernementale pakistanaise dont l'action se concentre sur la promotion de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, des droits numériques, du journalisme professionnel et sur la sécurité des journalistes et des praticiens de l'information.

L'association entend défendre la liberté d'expression et la liberté d'information en promouvant une presse et un Internet libres, en favorisant l'émergence d'une société informée qui tient les médias comme des partenaires clés dans l'édification d'un Pakistan démocratique, progressiste et pluraliste.

Au cours des cinq dernières années, Freedom Network a encouragé et conduit des actions de sensibilisation, de recherche, de formation et d'assistance technique auprès des journalistes et d'autres praticiens des médias ou de l'information au Pakistan, afin que la pratique du journalisme soit plus sûre. L'association a également fait la promotion d'une presse et d'un Internet libres.

Le projet

Au Pakistan, les journalistes et blogueurs issus de minorités religieuses ont urgemment besoin de ressources techniques et de formation à la lutte contre les menaces physiques et numériques, afin de protéger leur droit à la liberté d'expression.

Le projet vise à protéger les droits de ces journalistes, souvent victimes de censure ou de répression, notamment par le biais de la formation. Les programmes de formation mis en place leur permettront de développer leurs compétences professionnelles, juridiques (connaissance de la législation Right To Information (RTI)), et techniques pour lutter contre la surveillance, le piratage, le harcèlement ou l'intimidation dont ils peuvent faire l'objet.

L'objectif est de promouvoir un journalisme de qualité et pluriel, et d'assurer la liberté d'expression des minorités religieuses.

Le jury du prix récompense un projet extrêmement bien construit et très sérieux, qui permettra d'initier une démarche efficace de promotion d'accès aux droits de la presse et à liberté d'expression.

ASSOCIATION INTERRÉGIONALE TCHÉTCHÈNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION «CENTRE D'INITIATIVE DU CAUCASE»

Russie



Nom du projet : « Accès à l'Information sur la situation dans le Caucase du Nord »

Objectifs du projet : l'objectif global du projet est de contribuer au développement de la société civile et à la promotion de la liberté d'expression dans le Nord Caucase. Il permettra notamment de renforcer les capacités et les moyens d'action des journalistes et blogueurs indépendants régionaux. Mais il entend aussi former des militants de la société civile et des représentants des ONG locales sur les compétences journalistiques générales. Cette association souhaite par ailleurs assurer une meilleure visibilité des différents points de vue alternatifs sur la situation dans le Caucase, tout en sensibilisant à la question du respect des droits de l'homme, par la publication des magazines DOSH et « Paroles de Femmes ».

L'association et ses objectifs

L'association « Centre d'Initiatives pour le Caucase » a été créée en 2010. Elle est présentée comme un centre de ressources pour les journalistes indépendants et pour les ONG en Tchétchénie et dans la région du Caucase du Nord. Sa mission principale est de soutenir les journalistes et les blogueurs, ainsi que les initiatives locales et régionales de la société civile, en recevant et en diffusant des informations indépendantes et objectives afin de promouvoir le développement de la société civile et la liberté d'expression dans ces régions.

Le Centre d'Initiatives pour le Caucase entend favoriser l'émergence d'une société civile forte et durable dans le Caucase du Nord, capable de mener des travaux professionnels et indépendants dans les domaines de la protection des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

Le projet

Le projet promeut la liberté d'expression de militants, journalistes indépendants, journalistes non professionnels et blogueurs dans la région du Caucase du Nord, où les violences, arrestations et menaces contre les journalistes sont très fréquentes. Il s'agit également de lutter contre la censure, le contrôle arbitraire et l'instrumentalisation des médias.

Le projet comporte deux volets :

- la formation des journalistes et des blogueurs, notamment en les sensibilisant au travail mené par les ONG de défense des libertés et droits fondamentaux ;
- la publication des revues « DOSH » et « Paroles de Femmes », qui offrent une alternative aux médias officiels.

Le jury du prix a souhaité récompenser un projet courageux de promotion d'un journalisme indépendant et de qualité, dans une région particulièrement en proie à la censure, à la répression et aux violences à l'encontre des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme.

THÈME 2

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



L'accès aux services et aux droits de santé sexuelle et reproductive est l'une des conditions nécessaires pour mener une vie digne, épanouissante et en bonne santé. Il s'agit également d'un levier incontournable de l'émancipation féminine et de l'égalité de genre. Garantir la disponibilité des services de santé et l'exercice des droits sexuels et reproductifs a un impact positif direct sur la santé des femmes et des filles, sur l'accès à l'éducation et à l'emploi, à l'indépendance financière et plus largement sur le développement socio-économique.

Les droits qui ont trait à la sexualité, la grossesse, l'accouchement et la maternité sont depuis longtemps ancrés dans le droit international. En 1994, la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui s'est tenue au Caire (Égypte), a confirmé que les droits sexuels et reproductifs étaient des droits humains et a affirmé que les principes d'égalité et d'équité de genre, ainsi que l'autonomisation des femmes, étaient des facteurs cruciaux dans les stratégies visant les populations et le développement.

Depuis, des étapes importantes ont été franchies pour concrétiser les engagements pris, et les droits sexuels et reproductifs sont parties intégrantes du Programme 2030 : la cible 3.7, sous l'ODD 3 (bonne santé et bien-être) exige l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, et la cible 5.6, sous l'ODD 5 (égalité entre les sexes) exige de garantir l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs.

Pourtant, plus de vingt ans après l'adoption du Programme d'Action de la CIPD, il semble que les avancées aient été inégales, lentes, et particulièrement mitigées en matière de droits sexuels et de santé reproductive.

En plusieurs endroits du monde, les femmes et jeunes filles ne peuvent pas décider de leur propre sexualité, elles sont victimes de violence sexuelle, et elles ne peuvent pas déterminer le nombre de grossesses qu'elles veulent vivre, ni à quel intervalle elles doivent les vivre. De plus, les femmes enceintes, celles sur le point d'accoucher et les jeunes mères ont souvent un accès insuffisant aux services de santé.

Pouvaient faire l'objet d'une candidature les projets d'accompagnement ou de soutien aux femmes et jeunes filles afin qu'elles puissent jouir du meilleur état de santé sexuelle possible, en leur permettant notamment d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive.

Les projets ont pu également porter sur des actions visant à développer des actions d'éducation à la sexualité ou sur des programmes d'information sur la santé sexuelle et reproductive, quels que soient le genre, l'orientation et l'identité sexuelle des publics cibles. Pouvaient également être récompensés des projets qui visent à l'inclusion des minorités sexuelles et à promouvoir pour chacun le respect de son intégrité corporelle et le choix de son partenaire et de son orientation sexuelle.

SOS Urgence Santé Environnement

Mauritanie

SOS URGENCE

Nom du projet : « Projet de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes (mutilation génitale féminine ; mariages forcés et précoces) à la sante de la fille à Boghé dans le cadre de la promotion des droits sexuels et reproductifs. »

Objectifs du projet : l'objectif global est de contribuer à l'amélioration des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles dans la commune de Boghé en luttant contre les pratiques traditionnelles néfastes, notamment les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés et précoces.

Représentant : Amadou Abdoul DIOP

Info : <http://www.sosurgence.org/>

L'association et ses objectifs

SOS URGENCE est une organisation non gouvernementale créée en juillet 2004 dont la vocation est de promouvoir les droits humains, particulièrement les droits des femmes et jeunes filles, de fournir assistance, solidarité, protection et de favoriser l'insertion des plus démunis issus des communautés locales. SOS URGENCE intervient sur l'éducation des filles, les mutilations sexuelles féminines et la participation citoyenne des jeunes.

SOS URGENCE développe principalement des programmes de travail en lien direct avec les communautés, afin de favoriser l'accès aux programmes d'insertion et d'accompagnement des personnes vulnérables ou marginalisées. Ont ainsi été mises en œuvre des formations pour les jeunes en déperdition scolaire, des sessions de sensibilisation sur l'éducation des filles, les droits humains et la citoyenneté, des formations sur la santé de la reproduction et sur les IST/VIH. La lutte contre les mutilations sexuelles féminines fait également partie intégrante du travail de l'ONG.

Le projet

Le projet vise à provoquer un changement social dans les communautés, dans le respect de leurs valeurs et de leurs traditions. Il vise la promotion de l'abandon volontaire des mutilations sexuelles féminines dans les communautés. Cette ONG souhaite sensibiliser les populations en mettant en évidence les effets néfastes de l'excision, en diffusant des arguments religieux et médicaux favorables à l'abandon, et des argumentaires de promotion des droits humains. Le projet sera mené en concertation et en collaboration avec les acteurs politiques et sociaux, afin qu'ils s'approprient les changements.

Le jury a récompensé ce projet pour sa démarche originale et inclusive. En effet, les communautés sont pleinement associées à la réalisation du projet, qui entend notamment former les anciennes exciseuses traditionnelles pour qu'elles deviennent des « leaders » en matière de planification familiale. Les hommes sont également très associés aux activités mises en place.

Association égyptienne de promotion des droits sexuels et reproductifs protégeant les personnes LGBTI (anonyme)

Egypte

Nom du projet : « Femmes queer en Égypte Projet «Q-WEB» »

Objectifs du projet : l'objectif principal du projet est de fournir un espace inclusif sûr aux femmes homosexuelles en Égypte.

Cet espace doit permettre aux femmes de se sentir plus en sécurité et suffisamment à l'aise pour échanger, s'informer, s'autonomiser et s'engager pour la défense de leurs droits. Il s'agit également de sensibiliser les femmes aux droits sexuels et reproductifs, et de faciliter leur accès aux services de santé sexuelle.

L'association et ses objectifs

L'association récompensée travaille depuis 2010 sur la promotion des droits sexuels et reproductifs en Égypte et au Soudan. L'objectif de cette association est de combattre la discrimination et la stigmatisation dont sont victimes les minorités sexuelles et de genre en Égypte, que celles-ci soient le fait des autorités publiques ou de la population en général.

L'association a d'abord dispensé des formations en santé sexuelle, pour ensuite développer un projet d'aide à la communauté LGBTQI égyptienne, intitulé « Plate-forme en ligne Bedayaa ».

Le projet

Les minorités sexuelles et de genre en Égypte font face à une forte stigmatisation et sont confrontées à de nombreuses formes de violence.

Selon le Pew Global Attitudes Report en 2007 et 2013, 95% de la population égyptienne pensent que l'homosexualité est répréhensible. La société patriarcale, la domination masculine dans les espaces publics et le féminisme traditionnel en Égypte ne laissent aucune place aux femmes lesbiennes, bisexuelles ou « queers » (LBQ) pour s'exprimer, avoir accès aux informations ou aux services de santé sexuelle.

Ce projet ambitieux est le premier de ce genre mis en œuvre en Égypte. Le projet « Q-WEB » est un espace inclusif et intersectoriel pour les femmes LBQ afin qu'elles s'engagent, s'informent et s'autonomisent, créant ainsi un espace sûr pour qu'elles se sentent suffisamment à l'aise pour contribuer à la discussion, au développement et à la mobilisation communautaires.

Le jury du prix a retenu ce projet pour son audace, son courage et son impact pour des minorités sexuelles particulièrement visées dans la société égyptienne. Ce projet portera des actions concrètes afin de permettre une meilleure insertion et protection de ces minorités sexuelles.

Association chinoise de promotion des droits sexuels et reproductifs protégeant les personnes LGBTI (anonyme)

Chine

Nom du projet : « Queer University »

Objectifs du projet : le projet a pour but de promouvoir les diversités sexuelles et de genre en Chine. L'objectif est d'incorporer pleinement les minorités sexuelles dans la société, de promouvoir le droit de chacun au respect de son intégrité physique, de son orientation sexuelle et du choix de son partenaire.

L'association et ses objectifs

L'association récompensée a vu le jour en 2002, elle fut l'une des premières organisations non gouvernementales traitant des problèmes de genre, de sexualité et de santé sexuelle en Chine. Sa mission principale est de mobiliser la société sur ces thématiques par le biais de programmes d'information et de sensibilisation, et en agissant pour la diversité des genres, la diversité sexuelle et l'égalité dans la société chinoise.

Les actions de cette association chinoise visent à remédier aux situations de discriminations et de violences dont souffrent les personnes LGBTI en Chine, par l'accès à des plateformes éducatives et par des programmes de sensibilisation et d'information, à travers le théâtre et la production de documentaires ou de films.

Cette association jouit d'une très bonne réputation, notamment grâce aux actions déjà réalisées en lien avec certains médias, ou grâce aux actions d'éducation mis en œuvre dans les secteurs privé et public.

Le projet

L'objectif du projet est de promouvoir le respect des droits sexuels des personnes LGBTI en Chine, en favorisant la représentation positive des communautés LGBTI et en augmentant leur visibilité. Il s'agit également de conduire des actions de renforcement des capacités (capacity building) des acteurs de la société civile LGBTI, en particulier en matière de plaidoyer.

Ces actions constituent des avancées importantes dans une Chine dominée par l'omerta et la censure officielle sur tout ce qui touche aux questions LGBTI.

La formation annuelle «Queer University Video Capacity Building» (Université Queer) forme des militants LGBTI et des bénévoles à la réalisation, la production et la distribution de films LGBTI. L'Université Queer permet ainsi aux participants de raconter leurs histoires sur film, d'améliorer leurs activités de plaidoyer et d'utiliser pleinement les supports vidéo (films et documentaires) et Internet pour travailler à la promotion de l'égalité et la protection des droits.

Le jury du prix a sélectionné ce projet très pertinent dans le contexte social particulier de la Chine. Le jury a également tenu à saluer le travail exemplaire déjà réalisé par cette ONG sur les questions LGBTI, la lutte contre le SIDA et le respect de droits sexuels.

Mentions Spéciales

Observatoire congolais des médias

CONGO

La liberté d'information et la liberté d'expression sont aussi des droits humains

Dans un premier temps, le projet aura pour objectif de lutter contre les difficultés rencontrées par les journalistes de Brazzaville pour jouer leur rôle de vecteur de la liberté d'expression et d'opinion dans un contexte de démocratie naissante. Ces difficultés reposent sur deux éléments : le manque de professionnalisme des acteurs de la presse et des médias, et la crainte de représailles de la part des autorités. Une formation professionnalisante, ainsi que divers moyens de protection et d'aide pour les lanceurs d'alerte (plate-forme numérique dédiée à la publication d'enquêtes ou de grands reportages de terrain par exemple) seront mis en place. Dans un deuxième temps, le projet vise à s'attaquer à la marginalisation des acteurs de la société civile et des groupes vulnérables dans les médias publics et privés. Marginalisation qui résulte du coût financier important pour l'accès aux médias, publics et privés, au Congo. Le projet vise ainsi à soutenir techniquement et financièrement les réalisations de jeunes journalistes, qui travailleront sur des projet mis en œuvre par la société civile.

Observatoire Haïtien des droits humains

HAÏTI

Plaidoyer pour une loi sur l'accès à l'information en Haïti et contre le projet de loi sur la diffamation voté par le Sénat de la République le 14 Mars 2017

Ce projet vise à sensibiliser les acteurs et les décideurs politiques sur le danger de la loi sur la diffamation votée par le Sénat haïtien, projet qui présente un danger pour la liberté d'expression. Le projet consistera à organiser des assises auprès des journalistes, des associations de presse, des médias et des parlementaires sur la nécessité d'une loi sur l'accès libre à l'information dans le pays. Pour cela, l'Observatoire haïtien des droits humains fera entendre sa voix dans des émissions radio-télé, produira et diffusera des « spots publicitaires » en vue de sensibiliser les journalistes et les parlementaires sur l'urgence et la nécessité d'une telle loi, et sur le danger la loi nouvellement adoptée.

Centre de Réflexions et d'Actions pour le Développement Intégré et la Solidarité (CeRADIS)

BÉNIN - www.ceradis.org

Démarginaliser les filles en situation de vulnérabilité par la promotion de leurs droits sexuels et reproductifs dans la commune de Ouidah au Bénin

Ce projet vise à la mise en œuvre d'une approche communautaire d'autonomisation des filles, en situation de vulnérabilité, en matière de santé sexuelle et reproductive en milieu rural. Il s'agit de renforcer la participation, la capacité de négociation et d'autonomie des filles, à travers la mise en place participative et consensuelle d'interventions intégrées avec les communautés du milieu rural. L'objectif est d'apporter des réponses aux problèmes liés au nonaccès des jeunes filles aux services de santé sexuelle et de procréation.

Groupe d'Initiatives Nationales pour les droits de l'Enfant (GIN)

PÉROU - www.gin.org.pe

“Contribuer à la prévention des grossesses chez les adolescentes” Autonomisation des filles, garçons et adolescent(e)s

L'Etat péruvien investit de moins en moins pour la prévention des grossesses adolescentes. Afin de protéger la santé et de garantir un développement équilibré et favorable aux jeunes, filles et garçons, l'association a élaboré un projet qui vise à contribuer à la prévention des grossesses précoces. Pour ce faire, le projet vise à promouvoir et développer l'éducation sexuelle pour les filles et les garçons, grâce à des cours dispensés par des experts (pédagogues, médecins, travailleurs sociaux...). Pendant une année, les adolescent(e)s seront sensibilisés aux droits sexuels et reproductifs, ils suivront des modules d'éducation à la sexualité (processus biologique, méthodes contraceptives, adopter une attitude responsable en terme de sexualité), et bénéficieront de consultations médicales et d'échanges avec le personnel médical.

Le projet prévoit également la création d'un espace ouvert à l'échange entre les filles et les garçons où ils pourront parler des sujets qui les affectent.

IDEAS Información y Diseños Educativos para Acciones Saludables A.C

MEXIQUE

Prévention du mariage forcé et des unions précoces avec des adolescents autochtones au Chiapas, Mexique

Le projet sera réalisé dans des communautés autochtones où les femmes, les enfants et les jeunes sont exclus des processus de prise de décision, qui sont toujours entre les mains des hommes adultes. Dans diverses cultures autochtones, comme celle du Tojolabal, les individus sont considérés comme incomplets tant qu'ils ne sont pas mariés, ce qui a pour conséquence un nombre très élevé de mariages précoces, et de mariages forcés. Malgré le développement de l'accès à l'éducation et en particulier à l'enseignement secondaire supérieur, une très forte pression pèse encore sur les filles et les garçons pour s'unir par le mariage à un très jeune âge. L'objectif de ce projet est de contribuer à la prévention des mariages précoces et des mariages forcés, de réduire l'incidence des grossesses chez les adolescentes, à travers des actions d'éducation à la sexualité, de formation aux droits de l'enfant et aux droits sexuels et reproductifs, de sensibilisation aux questions de genre et d'égalité des genres.

Créée en 1947, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est l'Institution nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (INDH) française, accréditée de statut A par les Nations unies.

L'action de la CNCDH s'inscrit dans plusieurs missions :

- **conseiller les pouvoirs publics** en matière de droits de l'homme ;
- **contrôler l'effectivité des engagements de la France** en matière de droits de l'homme et de droit international humanitaire ;
- **assurer un suivi de la mise en oeuvre par la France des recommandations** formulées par les comités de surveillance internationaux et régionaux ;
- **participer à l'éducation et à la formation** au respect des droits de l'homme
- **alerter l'opinion et sensibiliser le grand public** aux droits de l'homme.

L'indépendance de la CNCDH est consacrée par la loi. Son fonctionnement s'appuie sur le principe du pluralisme des idées. **Ainsi, seule institution assurant un dialogue continue entre la société civile et les experts français en matière de droits de l'homme**, elle est composée de 64 personnalités qualifiées et représentants d'organisations non gouvernementales issues de la société civile

La CNCDH est le rapporteur national indépendant depuis 25 ans sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et sur la lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains depuis 2014. Elle est l'évaluateur indépendant de différents plans nationaux d'actions et autres politiques publiques en matière de droits de l'homme, dont récemment le plan de mise en oeuvre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux droits de l'homme et aux entreprises. Elle est également la Commission de mise en oeuvre du droit international humanitaire, au sens du Comité international de la Croix Rouge.

La CNCDH est membre des nombreux réseaux internationaux, dont l'association francophone des INDH, le réseau européen des INDH (ENNRHI), l'alliance internationale des INDH (GANHRI), le réseau de l'Agence européenne pour les droits fondamentaux.

Elle entretient des rapports particuliers avec les organes du Conseil de l'Europe, et interagit de multiples manières avec l'Union européenne, l'OSCE, l'OCDE, l'OIT, l'OIF...

Elle participe en outre aux travaux de la Plateforme RSE et du Global Compact France.



CNCDH
COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

contact presse :
charline.thiery@cncdh.fr

35 rue Saint Dominique, 75007 PARIS

01.42.75.77 .09
cncdh@cncdh.fr
www.cncdh.fr



@CNC DH
[@cncdh.france](https://www.facebook.com/cncdh.france)